



Assemblée générale ordinaire du 4 février 2023

Rapport moral de l'année 2022

Elections :

Le 22 janvier 2022 lors de l'assemblée générale annuelle une nouvelle équipe d'administrateurs était élue pour trois ans.

Lors du Conseil d'Administration qui suivit, en date du 3 février 2022, Mme Mireille BONNET ex présidente, que nous saluons pour son dévouement et son engagement au Ciq pendant de nombreuses années, était nommée Présidente d'honneur.

L'élection du bureau, à l'unanimité des présents, était le suivant :

Président : Antoine RUIZ DE MENDOZA

Vices Président(e)s : Sophie IMBERT et Jean Marc CHAPUS

Trésorière : Marie Antoinette DEQUERD

Secrétaires : Odette MARTI et Colette APPETITI

Aux 13 administrateurs élus lors de l'AG s'ajoutait Marie Thérèse LE MEE du conseil syndical du lotissement Parc de la Panouse (adhérent collectif).

Les membres du CA cooptant sa candidature et qui sera mise au vote lors de la prochaine AG du Ciq.

Réunions et représentations internes :

* Le Conseil d'Administration du Ciq de la Panouse s'est tenu 10 fois au cours de cette année (pause pendant les mois d'été)

* Le président a participé à 3 conseils d'administration de la Fédération des Ciq du 9^{ème} arrondissement et à l'assemblée générale représentant ainsi le Ciq de la Panouse.

* Participation du président et d'un administrateur aux Tables Rondes organisées par la Confédération des Ciq le samedi 30 avril 2022 à la Bouilladisse, les thèmes retenus étaient les attentes vis-à-vis de la Confédération, la communication, la vie des Ciq et la vie quotidienne à laquelle on est confronté (conflits, incivisme)

* Le président et le Vice Président ont participé à l'assemblée générale extraordinaire de la Confédération des Ciq le 25 octobre 2022 portant sur les statuts de la Confédération, et à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 5 novembre 2022.

A noter que le CA de la Panouse s'était prononcé au préalable en faveur de la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP) pour la Confédération, néanmoins les statuts devront être réactualisés avant d'être soumis aux services de l'Etat (condition de maintien de la RUP).

Lors de l'AG ordinaire de nombreuses personnalités politiques étaient présentes : député, sénateur, maires d'arrondissement, représentants de l'Etat (Préfète de police, Secrétaire général de la Préfecture), de la Mairie centrale (Mme Pasquini en charge des relations avec les Ciq et Mr Ohanessian), de la Métropole avec Mr Moraine, Vice-président. Ces présences témoignent de la considération qu'on accorde à ces instances vis-à-vis des Ciq, acteurs selon elles indispensables de la vie de quartiers.

Représentations extérieures :

Rencontres avec les Elus à la Mairie de secteur (9-10) et leurs services :

le 7 avril 2022 entretien du président avec Monsieur le Maire Lionel ROYER-PERREAUT pour lui faire part des préoccupations du quartier (urbanisme, voirie, circulation, prévention des risques naturels et environnement, animation)

le 9 septembre 2022 présence du président à la rencontre avec la Fédération des Ciq du 9ème et la nouvelle Maire Madame Anne-Marie d'ESTIENNE d'ORVES ainsi que le Député Lionel ROYER-PERREAUT

le 29 septembre 2022 entretien du président accompagné par deux membres du CA avec Madame la Maire Anne-Marie d'ESTIENNE d'ORVES pour lui faire part des préoccupations du quartier (urbanisme, voirie, circulation, prévention des risques naturels et environnement, animation, sécurité)

le 10 novembre 2022 rencontre du président avec le directeur des Affaires culturelles de la Mairie du 9-10 pour l'installation d'une cabane à livres à proximité du Ciq. Une deuxième réunion ayant lieu sur site le en associant deux administrateurs à l'origine du projet pour décider du lieu d'implantation. Ce sera certainement près de l'abribus, la fabrication sera réalisée par un atelier d'insertion ou un établissement scolaire. Inauguration prévue pour la fête des Arts en mai 2023.

La cabane sera gérée par les services de la mairie et sous sa responsabilité.

Le 10 novembre 2022 réunion sur site au sujet de la signalétique et de la sécurité dans le secteur de la Grand Gorge en présence de Mr Darmon de la Mairie du 9-10 en charge de la voirie et de Mr Omiros, six membres du CA y ont participé. En effet notre quartier est fait de ruelles étroites qui ne permettent pas toujours un stationnement dans le respect du code de la route, largeur insuffisante, aucun panneau supplémentaire ne peut être posé pour interdire ce qui l'est de fait; par contre des plots pour protéger la borne incendie en haut de l'avenue de la Grand gorge seront posés ainsi que devant l'armoire électrique place Esquiros.

Réunion au Conseil de Sécurité du 9^{ème} Arrondissement (CSA) :

C'est la Présidente de la Fédération des Ciq du 9^{ème} qui assiste à cette réunion, toutefois occasionnellement un président de Ciq peut l'accompagner, la présence le 31 mai 2022 du président a permis de faire remonter aux autorités de police nos préoccupations en matière de sécurité dans notre quartier (rodéos moto sur les DFCI et autres voies de la Panouse, véhicules abandonnés, rassemblements de jeunes à proximité du local du Ciq ou dans la colline, cambriolages dans les maisons, véhicules prenant en sens inverse le rond point d'où la demande de visionnage de la caméra etc).

Manifestations extérieures :

- Le 1^{er} avril 2022 participation à la conférence de presse organisée par le Maire Monsieur ROYER-PERREAUT au sujet de la poursuite du **Boulevard Urbain Sud (BUS)** dans le 9^{ème} arrondissement, en réaction au tracé proposé par l'AGAM à la demande de la Ville.

Présence du président de la Confédération en appui aux Ciq des quartiers.
Le CA du Ciq de la Panouse en date du 7 juin 2022 s'est prononcé favorablement (à l'unanimité des présents) à la poursuite du projet initial dans sa partie du 9^{ème} arrondissement soit entre le Cabot et le Roy d'Espagne et qualifié d'utilité publique par le Préfet.

Le samedi 19 novembre 2022 matin, participation à la manifestation organisée par les Ciq des 7^{ème} 8^{ème} 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements de Marseille pour la prolongation du boulevard Urbain Sud, un tract invitant les habitants avait été distribué la semaine précédente dans toutes les boîtes à lettres du quartier de la Panouse par les membres du Ciq avec la possibilité aussi de signer la pétition en ligne. De nombreux panousiens étaient présents, beaucoup d'élus aussi, espérons que ces actions mettront en évidence le problème et qu'une solution sera trouvée. La couverture médiatique a été satisfaisante (FR3, la Provence), il n'y a pas eu d'incidents avec les anti BUS, mais plutôt un début de dialogue.

- Forum des Associations organisé par la Mairie du 9-10 au Parc de Maison Blanche le 10 septembre 2022

- Apéritif à la Résidence Happy Senior le 15 septembre 2022, occasion d'entamer un rapprochement avec cette résidence senior du quartier, trois administrateurs étaient présents, le directeur de l'établissement a apprécié notre venue et s'est déclaré intéressé pour des interactions avec les panousiens par l'intermédiaire du Ciq.

- Participation d'une administratrice au Comité local de suivi et de concertation de la carrière Perraso de Saint Tronc.

Cette réunion nous a donné un aperçu de l'évolution de l'entreprise dont nous sommes les voisins, des efforts ont été faits au niveau du bruit, du rejet des poussières, des vibrations, de la propreté des routes, de la limitation de la vitesse des camions pour permettre à l'entreprise de respecter les normes imposées;

des efforts aussi pour respecter la nature (reconstruction des sites et protection des espèces protégées faunes et flore) le but pour l'entreprise est aussi de pouvoir continuer l'exploitation du site car l'autorisation actuelle va jusqu'en 2030, la société souhaite poursuivre jusqu'en 2050.

- Réunion sur la sécurité à l'initiative de la Mairie Centrale (Mr Ohanessian adjoint de la Ville de Marseille), le vice-président représentait le Ciq.

Le nombre de policiers municipaux va augmenter, 350 de plus sont prévus. Deux nouvelles brigades vont être créées, une dédiée à l'environnement, l'autre au stationnement.

En ce qui concerne notre quartier pour répondre au problème de décharge sauvage et incursion sur la DFCI la pose de caméra est impossible; nous allons donc poser le problème à la Mairie de secteur.

La caméra du rond point fonctionne mais pour qu'elle soit visionnée il faut déposer une plainte.

Rencontres avec les habitants du quartier :

Lors du premier CA nous avons souhaité faciliter et accompagner la réalisation de projets collectifs avec une participation active des Panousiens. Pour cela il fallait recueillir à travers un questionnaire les avis et les attentes des habitants. Un numéro spécial (le Ciq à votre écoute) a été distribué reprenant également la consultation demandée par le Maire de secteur et Mr Frédéric GUELLE Vice-président de la RTM.

Les résultats de ces deux enquêtes ont été publiés sur le site Web et la Newsletter du Ciq, une réunion a été organisée le samedi 7 mai 2022 suivie d'un apéritif, une quarantaine de personnes ont participé, nombre fort encourageant après la période Covid.

Soirée entre voisins le vendredi 24 juin 2022 : ce fut un moment convivial, les personnes présentes ont apprécié ce type de manifestation, présence du Maire du 9-10

Permanence Ciq : le but est de favoriser les échanges avec les habitants, ouverture depuis le mois d'octobre de 10h à 12h tous les samedis, dans le même temps mise en place d'une micro-bibliothèque en attente de la faire à l'extérieur (projet de cabane à livres).

Fête de Noël des enfants : c'est la tradition, arrêt depuis deux ans pour cause Covid, spectacle proposé par la Cie Coconut le 9 décembre 2022 en fin d'après-midi, à noter le peu d'affluence, au vu du coût de la soirée une réflexion est à mener pour l'année prochaine. Nous remercions deux anciens membres du CA qui se sont joint à l'organisation de cette soirée, Gilbert Martini et Claudie Durandet également en charge de la newsletter.

Communication :

Journal « l'écho de la Panouse »

Le premier journal de l'année (n°79) paru en mars a eu pour objectif de présenter la nouvelle équipe, les fonctions attribuées à chacun des membres du CA, inciter les panousiens à dialoguer plus facilement avec le Ciq, pour cela un référent est désigné par secteur du quartier.

Deux questionnaires dans ce numéro : la consultation sur la ligne de bus 46S de la RTM et l'enquête concernant les avis et attentes pour le Ciq,

La réunion débat du 7 mai 2022 avec les habitants (annoncé par un flyer) a permis d'exposer les résultats des deux enquêtes et d'envisager des modes d'organisation pour « se rencontrer – échanger – partager »

Le 2^{ème} journal n°80 paru en juillet fut consacré plus particulièrement à la sensibilisation sur les risques des feux de forêt, à noter l'aquarelle du Petit Prince face au désastre au feu illustrant le remarquable article de l'impertinent de Michel Goury.

Les journaux et les flyers annonçant les diverses manifestations ont été distribués dans les boîtes à lettres par les membres référents, 600 exemplaires à chaque fois.

Il n'y a pas eu d'autre parution du journal, le comité de rédaction n'est pas suffisamment étoffé, absence d'articles, manque de disponibilité pour l'élaboration par des bénévoles.

En ce qui concerne son financement il faut savoir que la conception revient à environ 650 € TTC pour un journal de 8 pages, le tirage à environ 550 € TTC soit au total un besoin de financement de 1.200 € TTC.

En 2022 il n'y a pas eu des frais de conception et le tirage a été effectué à moindre coût par la Confédération, cela a permis la réalisation des 2 journaux et des flyers.

Une recherche a commencé pour attirer des sponsors (dons), cela s'est fait dans le passé mais on sent un désintéressement des anciens donateurs, il n'y a pas de commerces dans notre quartier ce qui rend la tâche plus difficile.

Pour ce qui est du comité de rédaction un appel est adressé aux adhérents car il n'est pas nécessaire d'être au CA pour y contribuer à la rédaction du journal.

Site Web et Newsletter :

ces deux moyens de communication sont toujours gérés par des bénévoles qui s'efforcent de les mettre à jour au gré des actualités.

En complément, depuis la fin de l'année des mails sont adressés directement aux adhérents par le président, et vous pouvez joindre à tout moment en retour le Ciq par mail ou téléphone (ligne dédiée), sans oublier le courrier (boîte à lettres).

Mode de fonctionnement du CA :

Il se réunit une fois par mois (sauf l'été) et fait l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu aux membres du CA

Des outils sont mis en place :

- un tableau de suivi des dossiers pour permettre plus de visibilité, une meilleure gestion et de définir les actions prioritaires
- un agenda

Autres dossiers traités en 2022 :

Décharge sauvage de la Rouvière : on a encore constaté en avril 2022 des dépôts de végétaux secs sur le versant de la Panouse, la Mairie de secteur ayant été alertée, une réunion s'est déroulée à l'initiative du Maire le 17 mai 2022.

Lors de cette rencontre avec le syndic et deux membres du conseil syndical de la copropriété de la Rouvière, le Ciq a rappelé les incidents survenus depuis 2018, les risques au feu qui en découlent et la détérioration des sites naturels.

Après un échange plutôt vif le syndic nous a informés du projet de vidéosurveillance dans la copropriété, à l'ordre du jour de son AG du mois de juin 2022, cet outil permettant de mieux contrôler les allées venues (même si certains dépôts étaient de leur fait comme le prouvent nos photos).

Renseignement pris ce système de vidéosurveillance a été mis en place. On n'a pas constaté cet automne des dépôts sur le versant, mais nous restons vigilants.

Litige liaison la Grand gorge - chemin des chalets : courrier adressé au Parquet pour connaître l'évolution du dossier, sans réponse à ce jour.

Impasse des Alliés : des techniciens mandatés par la Métropole sont venus pour la réfection de la chaussée, des marquages au sol repérant les réseaux ont été

effectués, laissant entrevoir des travaux de raccordement, pour l'instant tout est en attente.

Courrier adressé au Maire de secteur pour demander la rationalisation des travaux (pose de canalisations avant le revêtement), que cette voie soit bien considérée comme publique et que les riverains puissent être raccordés enfin au tout à l'égout et à l'eau sous pression (caisses d'eau actuellement). La Seram refuse de prendre en charge ces travaux du fait que la voie est privée.

Inondations dans des propriétés le long de l'avenue de la Panouse, événements signalés par les riverains après des orages violents, à la suite du courrier adressé à la Mairie du 9-10 par le Ciq, une réunion a eu lieu en présence de deux responsables de la Mairie d'arrondissement, Messieurs Goury et Langeron pour le Ciq ont rencontré ainsi les représentants de la DEAP et de la SERAM tout comme Mr Perasso qui avait signalé les inondations, des voisins et des représentant du Paradou et de la Chrysalide ont également assisté à cette rencontre, le compte-rendu a été diffusé, en conclusion une étude hydraulique va être réalisée.

Gestion du local du Ciq :

La convention d'occupation précaire (bail) qui nous lie à la Ville de Marseille devait être renouvelée. C'est pourquoi le président et Jean Marc Chapus se sont rendus au service du patrimoine de la Ville. Il n'y a pas d'opposition de principe au renouvellement de la convention mais du fait des changements au sein des services cela nécessite un peu de temps pour formaliser le document, par ailleurs un dossier est à l'étude par les services financiers au sujet des loyers accordés aux associations (dont les Ciq).

Pour information la redevance actuelle est de 27,35 € mais il demeure entendu que cette mise à disposition du local est assimilable à une subvention en nature évaluée à 4.300 € (base valeur locative annuelle).

Nous avons insisté pour que le local puisse être mis à disposition pour des activités dans le cadre de l'animation du quartier, ce qui est prévu dans les statuts du Ciq et que nous faisons déjà. Par contre la sous-location n'est pas autorisée, le local étant réservé aux seuls adhérents ou pour les manifestations à l'initiative du Ciq.

Modernisation : en projet équipement d'un écran mural à commande électrique et d'un rétroprojecteur, la sono avec deux micros est déjà opérationnelle pour faciliter les réunions, l'affichage dans la salle et un meuble bibliothèque.

Contrôles obligatoires du local :

- vérification des installations électriques par le Bureau Véritas en juillet 2022, rapport adressé au service patrimoine de la Ville pour levée des réserves (peu importantes), à charge du propriétaire des locaux
- contrôle annuel des extincteurs en décembre 2022

Travaux d'aménagement : non demandés par le Ciq mais à l'initiative de la Ville, on ne peut que se féliciter d'avoir un stationnement dédié aux personnes à mobilité réduite avec accès au local et adaptation du sanitaire.

Activités :

Reprise des cours de Pilates, Yoga, cardio dance avec Amélie, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi
et de la gymnastique holistique avec Claude le jeudi midi

Cycle de conférences :

Initié par un panousien Christophe de La Roche Saint-André, chercheur au CNRS, sur le thème de l'ADN, la première conférence s'est déroulée le 13 décembre avec un public fasciné. D'autres séances sont prévues en 2023 sur ce thème.

Ce qui était prévu mais qui n'a pas pu être fait :

(reporté en 2023)

- * une exposition peinture axée sur les peintres de la Panouse
- * la conférence sur l'épidémie de peste à Marseille par Michel Goury (historien)
- * une parution plus régulière de l'écho de la Panouse
- * la rédaction des nouveaux statuts pour conformité avec la Confédération

Conclusion du rapport moral :

Après les deux dernières années très perturbées par le Covid, il fallait dans un premier temps redynamiser le Ciq, faciliter les contacts et les échanges avec les panousiens, reprendre les manifestations traditionnelles et attendues, se mobiliser vis-à-vis des responsables politiques locaux pour défendre les intérêts du quartier, vocation principale d'un Ciq.

Tout n'a pas nécessairement abouti, mais la démarche a été bien initiée, les membres du CA se sont impliqués suivant leurs possibilités dans un esprit de dévouement que je salue et je les remercie de leur présence à mes côtés.

Je suis persuadé, forts de cette première expérience et avec le soutien de nos adhérents que cette dynamique va progresser.

Antoine Ruiz de Mendoza
Président du Ciq de la Panouse